

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission 12-mars-2020

Date de révision 12-mars-2020

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit SAC053

Nom du produit Tungsten-Silver Bars and Donuts

Synonymes Barres et beignets en tungstène-argent: Tungstène infiltré d'argent (Produit # 711)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fabrication de produits en alliage

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA 15222 USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1-703-741-5970

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux Substance ou mélange non classés comme dangereux selon le Système général

harmonisé (SGH)

2.2. Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Aspect Diverses formes pour le produit

État physique Solide

Odeur Inodore

2.3 Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

sous forme massive

_

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Date de révision 12-mars-2020

Synonymes

Barres et beignets en tungstène-argent: Tungstène infiltré d'argent, (Produit # 711).

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique
Tungstène	231-143-9	7440-33-7	90
Argent (métal)	231-131-3	7440-22-4	10

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation En cas d'inhalation de quantités excessives de fumée, d'émanations ou de particules

pendant la transformation, transporter la victime extérieure et consulter un professionnel de

santé qualifié.

Contact cutané Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Contact oculaire Traiter les éventuelles particules entrant en contact avec les yeux pendant la transformation

comme tout autre corps étranger.

Ingestion Voie d'exposition peu probable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun attendu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit. Isoler les grands feux et laisser brûler. Étouffer les petits feux de sel (NaCl) ou de la classe D poudre sèche extincteur.

Movens d'extinction appropriés

Ne pas projeter d'eau sur le métal en combustion, risque d'explosion. Ce caractère explosif est dû à l'hydrogène et à la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en combustion

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chaleur intense. AVERTISSEMENT : les particules fines résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières

Produits de combustion

Sans objet.

dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne s'applique pas au produit sous forme massive.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinementNe s'applique pas au produit sous forme massive.

Méthodes de nettoyage Ne s'applique pas au produit sous forme massive.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

AVERTISSEMENT : les particules fines résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Tenir les copeaux, les tournures, les poussières et autres petites particules à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Non requis.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Tungstène	-	STEL: 10 mg/m ³	-	STEL: 10 mg/m ³	-
7440-33-7		TWA: 5 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³	
Argent (métal)	TWA 0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³
7440-22-4		TWA: 0.1 mg/m ³			Ceiling / Peak: 0.02
					mg/m³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Tungstène	-	STEL: 10 mg/m ³	-	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
7440-33-7		TWA: 5 mg/m ³			
Argent (métal)	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³
7440-22-4	_	_		_	

Date de révision 12-mars-2020

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Tungstène	STEL 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
7440-33-7	TWA: 5 mg/m ³	_	_	STEL: 10 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³
Argent (métal)	STEL 0.1 mg/m ³	STEL: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
7440-22-4	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³		STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	Ceiling 0.1 mg/m ³				

Aucune DNEL n'est disponible pour le produit dans son ensemble Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet Aucune PNEC n'est disponible pour le produit dans son ensemble. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Éviter la génération de particules non contrôlées. Contrôles techniques

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de présence potentielle de particules atmosphériques, une protection oculaire appropriée est recommandée. Par exemple, lunettes de protection ajustées, lunettes de sécurité à doublure en mousse ou tout autre équipement de protection protégeant les yeux

des particules.

Protection de la peau et du

Protection respiratoire

corps

Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du travail à chaud avec le produit. Des gants résistant à la coupure et/ou des vêtements de

protection peuvent être appropriés en cas de présence de surfaces coupantes. En cas de génération de particules/émanations/gaz et de dépassement des limites

d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée en contaminants. Un dispositif de protection

respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect Diverses formes pour le produit sous Inodore Odeur

forme massive

Seuil olfactif Sans objet Couleur argent

Remarques • Méthode Propriété Valeurs

pН

Point de fusion / point de

congélation

Point / intervalle d'ébullition Point d'éclair

Inflammabilité (solide, gaz)

Taux d'évaporation Sans objet

Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux

finement divisés résultant de la transformation de ce

produit

Sans objet

Sans objet

Sans objet

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur Densité de vapeur

Densité 17.46 Hvdrosolubilité Insoluble

Solubilité(s)

EU; Français EU; French

SAC053 Tungsten-Silver Bars and Donuts

Date de révision 12-mars-2020

Coefficient de partage-Sans objetTempérature d'auto-inflammabilité-Sans objetTempérature de décomposition-Sans objetViscosité cinématique-Sans objetViscosité dynamique-Sans objet

Propriétés explosivesSans objetPropriétés comburantesSans objet

9.2. Autres informations
Point de ramollissement

Masse molaire -

Teneur en COV (%) Sans objet

Densité - Masse volumique apparente 1090 lb/ft3

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet .

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e). statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Formation de poussières et accumulation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Sans objet.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

InhalationNe constitue pas une voie d'exposition attendue lorsque le produit est sous forme massive.Contact oculaireNe constitue pas une voie d'exposition attendue lorsque le produit est sous forme massive.

Contact cutané Produit non classé.

Ingestion Ne constitue pas une voie d'exposition attendue lorsque le produit est sous forme massive.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	--------------------	---------------------

Tungstène	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.4 mg/L
Argent (métal)	2000	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun(e) connu(e).

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Produit non classé.

Corrosion/irritation cutanée Produit non classé.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Produit non classé.

Sensibilisation Produit non classé.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Produit non classé.

Cancérogénicité Produit non classé.

Toxicité pour la reproduction Produit non classé.

STOT - exposition unique Produit non classé.

STOT - exposition répétée Produit non classé.

Danger par aspiration Produit non classé.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ce produit tel que livré n'est pas classé pour sa toxicité pour le milieu aquatique

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Tungstène	The 72 h EC50 of sodium tungstate to Pseudokirchnerella subcapitata was 31.0 mg of W/L.	The 96 h LC50 of sodium tungstate to Danio rerio was greater than 106 mg of W/L.	The 30 min EC50 of sodium tungstate for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium tungstate to Daphnia magna was greater than 96 mg of W/L.
Argent (métal)	The 24 h EC10 of silver nitrate to Pseudokirchnerella subcapitata was 0.41 µg of Ag/L.	The 96 h LC50 of silver nitrate to Pimephales promelas was 1.2 μg of Ag/L	The 13.3 min NOEC of silver nitrate for nitrifying bacteria was 0.025 mg Ag/L.	The 48 h LC50 of silver nitrate to Daphnia magna was between 0.18 and 0.26 µg of Ag/L.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les critères PBT et vPvB ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.6. Autres effets néfastes

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

S

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

Emballages contaminés Aucun attendu.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Polluant marin	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7	Transport en vrac	Sans objet
conf	ormáment à l'anneve II de la	

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

<u>RID</u>

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Sans objet
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
	Description	Sans objet
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

Date de révision 12-mars-2020

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Tungstène 7440-33-7	•	-
Argent (métal) 7440-22-4	-	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Inventaires internationaux

DSL/NDSL Est conforme
EINECS/ELINCS Est conforme
ENCS Est conforme
IECSC Est conforme
KECL Est conforme
PICCS Est conforme
AICS (Australie) Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce produit.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 12-mars-2020

Date de révision 12-mars-2020

Remarque sur la révision Mise à jour pour se conformer Système général harmonisé.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Remarque :

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Informations supplémentaires disponibles auprès de :

Fin de la Fiche de données de sécurité Fiches de données de sécurité et étiquettes disponibles sur ATImetals.com